

Hi People

- L'inauguration des nouveaux locaux de la Caisse d'Epargne de Lille ont pour moi une haute valeur symbolique.

- Haute valeur symbolique parce que la Caisse d'Epargne a joué et continue à jouer aujourd'hui un rôle essentiel dans la promotion économique individuelle, mais aussi, depuis la loi MINJOZ, dans celles des collectivités locales. Chacun connaît à la fois l'importance et la variété des prêts qu'elle peut consentir aux uns et autres.

- Mais je voudrais surtout insister ce soir, sur l'action exemplaire qu'a eue la Caisse Lilloise depuis sa création le 11 Mars 1834. Son long passé se confond avec celui de notre cité et de notre région toute entière. Elle a été associée aux durs moments de notre histoire et a su, depuis 145 ans, faire face aux situations les plus complexes...

- Aussi, permettez-moi de rappeler en ce jour quelques points d'histoire qui montrent à quel point votre activité fait partie intégrante de la vie de Lille.

- Comme je le précisais à l'instant, c'est le 11 Mars 1834 que le célèbre Monsieur THIERS, alors Ministre Secrétaire d'Etat au département du Commerce et des Travaux Publics autorise par ordonnance du roi Louis-Philippe la création d'une société anonyme ayant pour but d'établir à Lille la 1ère Caisse d'Epargne et de Prévoyance.

- C'est le Dimanche 30 Mars 1834, de bonne heure, que les guichets de la Caisse Lilloise s'ouvrirent dans un immeuble situé à deux pas d'ici au 4014 de la rue du Marais (appelée aujourd'hui rue Jean Moulin), et déjà donc dans ce quartier du Vieux-Lille. La petite histoire raconte que ce fut un ouvrier imprimeur qui se présenta le premier et à qui revint l'honneur de posséder le livret n° 1. 67 livrets furent d'ailleurs établis durant cette même journée...

- Dans les vingt années qui suivirent, plus de 50 autres caisses furent créées à travers la région, et notamment à Roubaix, Marcq-En-Baroeul, Lomme, etc...

- Les documents de l'époque nous révèlent que la gestion était déjà, et ce, malgré l'inexistence des moyens informatiques dont vous disposez aujourd'hui, très rigoureuse en même temps que prudente. Le Conseil d'Administration avait le souci de la régularité et de l'économie, et surveillait les opérations avec beaucoup d'attention.

.../

- Plus tard, en 1899, face à l'étroitesse des locaux, fut acheté l'immeuble de la rue Nicolas Leblanc pour 155.000 francs de l'époque... ouvert avec une précision de comptable le Samedi 25 Octobre 1902, il restera votre siège Lillois durant 77 ans...

*fallu*

- Au-delà de ces dates, je voudrais évoquer l'action particulière qu'eut la Caisse d'Epargne au moment des conflits qui ont marqué la Région du Nord et notamment, lors de la Grande Guerre. Avec le concours de la ville de Lille, elle institua en 1915 un service d'avances aux titulaires des livrets, participant à la vente des tickets de pain, facilitant les conditions de vie des femmes dont les conjoints avaient été mobilisés...

- Par la suite, la Caisse d'Epargne a développé son rayon d'action en s'associant à la vie même de chacun lors de la création de nouveaux "services" tels que les livrets d'épargne logement, les prêts aux particuliers, les bons d'épargne, les S.I.C.A.V. et le récent lancement des comptes de dépôts et des chéquiers.

- J'imagine d'ailleurs que son action ne doit pas toujours être aisée, au milieu d'un monde en rapide mutation et où la concurrence d'autres établissements financiers ne manque pas de se faire sentir.

- La Caisse d'Epargne de Lille, avec ses nombreux guichets, reste cependant la première au sein de notre région et la 16ème au plan national. Son "impact" est, j'en suis sûr, appelé à se développer fortement dans les années qui viennent -en tout cas, je le souhaite- En participant par le biais de l'Epargne à la vie économique de chaque famille, de chaque individu, mais aussi de nos villes, elle contribue certainement au développement économique et à l'équipement social de notre région toute entière et je l'en félicite.

-:-:-:-:-:-:-